

POINT DE CAISSE

PROJET DE MAISON? PENSEZ AU RAP!



Si vous démarrez dans la vie financière, épargner pour vos vieux jours peut être décourageant. Toutefois, contrairement à ce que son nom indique, le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) sert aussi à financer autre chose que votre retraite. Y cotiser vous permettrait de réaliser un projet beaucoup plus attrayant : votre première maison !

Qu'est-ce que le RAP?

Non, ce n'est pas une forme d'expression vocale du mouvement musical hip-hop. Il s'agit plutôt de l'acronyme pour « régime d'accès à la propriété ». Le RAP est un programme gouvernemental qui vous permet d'emprunter sur vos REER pour acheter ou construire une maison, normalement votre première propriété. Pour être admissibles, vous ne devez pas avoir été propriétaires d'une résidence principale au cours de l'année du retrait du REER et des quatre années civiles précédentes.

Comment ça marche?

Le RAP donne la possibilité de retirer jusqu'à 25 000 \$ par emprunteur. Un rapide calcul vous indiquera que le montant s'élève à 50 000 \$ pour un couple. Vous pouvez utiliser la somme soustraite de vos REER comme bon vous semble dans le cadre de votre projet de maison : mise de fonds, rénovations, frais de démarrage, achats de meubles et de décoration, etc.

Vous disposez par la suite d'un délai de quinze ans pour rembourser la somme sans intérêts. Vous pouvez profiter du régime plus d'une fois si vous avez remboursé en totalité le RAP antérieur en respectant les délais.

Vous connaissez maintenant une des seules façons de bénéficier de vos REER avant votre retraite sans payer d'impôts !

RAPer sans REER, c'est possible !

Saviez-vous que vous pouvez participer au RAP même si vous disposez de peu d'épargne ou que vous n'avez pas cotisé à un REER ? Voici comment¹ :

- **Empruntez** à votre caisse Desjardins un montant correspondant à vos besoins en respectant la cotisation maximale qui vous est permise;
- **Déposez** cette somme dans un REER Desjardins pendant au moins 90 jours;
- **Retirez** ce montant non imposable de votre REER et payez votre emprunt à la caisse;
- **Utilisez** votre remboursement d'impôt comme mise de fonds pour l'acquisition d'une propriété;
- **Rembourez** votre REER au cours des 15 ans qui suivent.

Le processus d'achat d'une maison peut sembler complexe s'il s'agit de votre première propriété. Votre conseiller en finances personnelles est là pour répondre à toutes vos questions et vous diriger vers les experts adéquats (courtiers immobiliers, notaires, évaluateurs, assureurs, etc.) ! Il vous guidera afin que vous preniez les meilleures décisions possible dans cet important moment de votre vie. Rencontrez-le pour lui parler de votre projet !

1-Certaines conditions s'appliquent.

SOMMAIRE

ÉDITORIAUX

- | Message du président
- | Message du directeur général

PRODUITS ET SERVICES

- | Modulo Visa : conçue pour ceux qui en veulent plus !
- | Protégez votre rêve de retraite. Passez à l'action dès maintenant !

LA CAISSE DANS SON MILIEU

- | Portrait hubertin : L'Or en truffe
- | Semaine de la coopération 2017 : les jeunes à l'honneur

CHRONIQUE JEUNESSE

- | Relevez le défi 52 semaines d'économie !
- | Bourses de la Fondations Desjardins : Appel de candidatures dès janvier 2018

NOUVELLES ET RAPPELS DE LA CAISSE

- | Transformation du Centre de services Hector-Martin en centre libre-service
- | Date limite de cotisation REER-CELI

MESSAGE DU PRÉSIDENT

NOTRE VISION D'ICI 2020



Michel Adam
Président du conseil
d'administration

J'ai le plaisir de vous présenter les points saillants du plan stratégique 2017 – 2020 de la Caisse Desjardins de Saint-Hubert. Il s'allie aux orientations du Mouvement Desjardins qui a la volonté d'être le premier dans le cœur de nos membres.

Partant de cette résolution, le conseil d'administration avec la participation du conseil de surveillance et des gestionnaires, ont revisité les valeurs et la vision de la Caisse :

Accessibilité : vous accueillir chaleureusement, faciliter votre accès à notre réseau de distribution et simplifier l'utilisation des services et outils mis à votre disposition;

Engagement : demeurer distinctif, innovant et moderne. Vous fournir des conseils financiers pertinents et performants et favoriser l'éducation financière et le développement des individus issus de la communauté;

Intégrité : mériter et conserver votre confiance. Exiger de nos employés objectivité, compétence et transparence dans le respect des encadrements, des normes et règlements dans votre intérêt et celui de l'organisation;

Performance : atteindre vos objectifs, vous permettre de réaliser vos projets, vos rêves avec succès. Investir dans la formation de nos ressources humaines. Assurer à votre coopérative des résultats découlant d'une gestion financière saine et rigoureuse et de décisions d'affaires démocratiques, réfléchies et pérennes.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DES INVESTISSEMENTS POUR LE BIEN-ÊTRE DE CHACUN



Stéphane Boismenu
Directeur général

Le plan stratégique 2017 – 2020 de la Caisse accorde une grande importance aux ressources humaines ainsi qu'aux individus qui composent notre communauté.

Ainsi, nous investirons davantage dans la formation de nos employés afin que chacun puisse bien performer lorsqu'il vous offre une prestation de service tout en atteignant les hauts standards de services recommandés par le Mouvement Desjardins. Notre désir est aussi de déployer le temps et les efforts requis pour renforcer leur mobilisation et les rendre heureux au travail.

Notre vision s'est précisée : par le biais d'un **service-conseil exemplaire** offert par un **personnel compétent et accessible**, votre Caisse vise à être **reconnue dans son milieu** comme étant **l'institution financière distinctive** qui contribue à la **prospérité** et à la **réalisation des rêves** de ses membres particuliers et entreprises.

Partant de ces principes fondamentaux, nous avons élaboré le plan stratégique triennal priorisant certains enjeux, dont nos ressources humaines et notre engagement dans le milieu. Dans son éditorial (ci-dessous), le directeur général vous en présentera les grandes lignes.

Notre plan inclut également tout un volet sur la rentabilité. Nous nous sommes attardés à notre réseau de distribution (points de services, parc de guichets automatiques et accès virtuels). Nous devions nous assurer qu'il était rentable, performant et répondait toujours et en tous points aux besoins des membres.

Nous avons mené des analyses exhaustives et évalué différents scénarios concernant nos points de services : laisser tel quel, fermer, relocaliser ou transformer l'un d'eux. À l'issue des travaux, une décision unanime a été prise, celle de transformer le centre de services Hector-Martin en centre libre-service. Je vous invite à vous rendre dans la section « Nouvelles » de notre site Internet pour connaître les conclusions des analyses et les retombées de cette décision : desjardins.com/caissesainthubert.

D'ici 2020, le conseil d'administration suivra de près les résultats découlant du plan stratégique déployé par la Caisse. Il s'assurera que chaque action respecte ses valeurs et atteigne les objectifs fixés et les améliorations souhaitées.

Également, la Caisse souhaite soutenir le développement durable de sa collectivité et répondre aux besoins prioritaires de celle-ci. Le conseil d'administration a adopté le *Guide d'engagement de la Caisse dans son milieu*, lequel tient compte des besoins que vous souhaitez prioriser pour notre société.

Grâce à la ristourne collective que vous acceptez de verser annuellement au Fonds d'aide au développement du milieu, des projets porteurs dans le temps, bénéfiques en termes d'implication et profitables à une grande partie de la communauté seront appuyés par la Caisse. Les engagements favoriseront :

- L'éducation financière
- La persévérance scolaire
- Les services communautaires locaux
- L'aide à la personne

Dès le début de l'année, les organisations œuvrant auprès des clientèles priorisées seront invitées au lancement du *Guide* pour connaître les modalités d'attribution.

Etre premier dans le cœur de nos membres... c'est aussi l'être dans celui de chaque employé et individu qui compose notre collectivité.

PORTRAIT HUBERTIN

Chaque édition du bulletin présente le portrait reconnaissance d'une organisation, d'une Hubertine ou d'un Hubertin engagé dans sa communauté et membre de la Caisse.

L'OR EN TRUFFE DU BONHEUR EN BOUCHÉES



Diplômée en finance et administration des affaires et anciennement acheteuse dans le domaine de la construction, Chantal Hébert avait envie de changements. Elle a réfléchi : « Qu'est-ce que je veux faire comme fin de carrière ? J'ai envie de travailler pour moi ! » L'or en truffe a ainsi vu le jour !

Avant même de se lancer, Mme Hébert avait déjà son plan d'affaires en tête : le concept, le nom, le slogan, la structure, le développement des affaires... Le hic ? Elle n'avait jamais confectionné de chocolats. Léger détail, mais rien pour l'arrêter !

Après avoir suivi une formation, elle a peaufiné son art en travaillant aux côtés d'un chef propriétaire d'une chocolaterie sur la Rive-Sud de Montréal : elle lui donnait

un coup de main, il lui transmettait ses techniques et son savoir-faire. De cette coopération est née une relation d'amitié et de mentorat.

Depuis novembre 2015, l'entrepreneure confectionne des chocolats fins à la main, dans une cuisine commerciale installée dans sa résidence.

Le temps des fêtes, la Saint-Valentin et Pâques sont synonymes de longues journées et de semaines de travail de sept jours pour la chocolatière. Mais le souvenir de ces durs efforts s'évapore en voyant l'étincelle dans les yeux de ses clients qui savourent ses petites douceurs. « Dans ce temps-là, je me dis que mon objectif est atteint. C'est ce qui me rend le plus fière ! » affirme l'entrepreneure.

Faire découvrir des saveurs et de nouvelles tendances, proposer des chocolats de qualité et apporter une alternative au « gros dessert » en ne servant qu'une « bouchée sucrée » en fin de repas sont les objectifs que s'est fixés l'entrepreneure avec L'Or en truffe.

Déterminée et patiente, cette chocolatière est surtout passionnée. « Je ne travaille pas, je m'amuse ! » Avec cette devise, on peut dire que Chantal Hébert goûte réellement au bonheur !

L'Or en truffe
lorentruffle@gmail.com
514 231-4308

SEMAINE DE LA COOPÉRATION 2017 : LES JEUNES À L'HONNEUR

La semaine de la coopération, qui s'est déroulée du 16 au 20 octobre dernier sous le thème « Les jeunes font avancer notre société, appuyons-les », a été marquée par des événements qui ont connu un vif succès.



Des bourses...

Le 18 octobre, vingt-sept lauréats du programme de bourses d'études de la Caisse, cinq récipiendaires de la Fondation Desjardins ainsi que leurs parents et amis ont participé à notre soirée de remise. Des montants variant entre 250 \$ et 3 000 \$ ont été versés aux jeunes étudiants, pour un total de 23 500 \$.



... et un programme éducatif.

Le lendemain se tenait la conférence de presse pour le lancement du programme d'éducation financière *Mes finances, Mes choix*^{MD}. Celui-ci est maintenant diffusé dans notre ville ! Grâce à un partenariat entre Desjardins et le Carrefour jeunesse-emploi Saint-Hubert, différents ateliers sur les finances personnelles d'une durée de deux heures chacun seront offerts aux jeunes de 16 à 25 ans. Adapté à leur réalité et à leur mode de vie, le programme aborde de façon dynamique des sujets qui les touchent de près : crédit, cellulaire, épargne, consommation, appartement, etc. À découvrir !

CHRONIQUE JEUNESSE

RELEVEZ LE DÉFI 52 SEMAINES D'ÉCONOMIE !

Que diriez-vous d'amasser 1 378 \$ en seulement un an? Pour ne pas chambouler vos habitudes d'épargne trop brutalement, relevez le défi 52 semaines d'économie.

Le principe est un vrai jeu d'enfant : la première semaine, vous mettez 1 \$ de côté, la deuxième semaine, vous mettez 2 \$, la troisième semaine, vous mettez 3 \$, et ainsi de suite jusqu'à la 52^e semaine, où vous placez 52 \$.

Il s'agit d'un truc simple et efficace pour économiser tranquillement et changer peu à peu vos habitudes avec l'argent. De plus, en épargnant de si petits montants, il sera plus facile de vous y tenir et de participer au défi durant douze mois.

À la fin de l'année, vous aurez épargné 1 378 \$! Avec ce montant, vous pourrez réaliser un projet qui vous tient à cœur. Si vous avez pris goût à l'épargne, vous pourrez recommencer le défi l'année suivante et peut-être même doubler les sommes que vous mettez de côté.

Pour vous aider, utilisez Hop-Ép@rgne

Tous les moments sont bons pour économiser grâce à l'outil d'épargne instantanée Hop-Ép@rgne de Desjardins. Son utilisation est simple :

- Créer votre projet d'épargne en choisissant une catégorie et en y associant un objectif financier. Vous profiterez aussitôt des avantages du compte Ép@rgne à intérêt élevé, ouvert automatiquement à la création de votre projet, offert sans frais et sans condition. Vous pouvez définir un maximum de dix projets.

- Sélectionner le compte de provenance des fonds, puis déterminer le montant du virement à effectuer.
- Cliquer sur « virer » et le tour est joué! Répétez l'opération et épargnez toujours plus pour réaliser vos souhaits!

Faites-en l'essai dès maintenant dans l'application Services mobiles Desjardins pour les produits AppleMD (iPhone, iPad, iPod Touch et Apple Watch) et AndroidMC (téléphones intelligents, tablettes et Android Wear) ou dans AccèsD Internet.

**Vos finances
au bout des doigts**

Découvrez Hop-Ép@rgne et Mon budget

- Épargnez instantanément
- Gérez votre budget rapidement et facilement

desjardins.com/avantages

BOURSES D'ÉTUDES DE LA FONDATION DESJARDINS

Appel de candidatures dès janvier 2018

FORMATION PROFESSIONNELLE	FORMATION COLLEGIALE	FORMATION COLLEGIALE	FORMATION UNIVERSITAIRE	FORMATION UNIVERSITAIRE	FORMATION UNIVERSITAIRE
Programme d'études techniques	Programme d'études préuniversitaires		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle

874 000 \$

remis en bourses
d'études en 2017

481

boursiers de niveau postsecondaire,
tous domaines confondus.

Courez la chance de remporter une bourse allant de 1 000 \$ à 10 000 \$ en déposant votre candidature entre le 15 janvier et le 26 février 2018 sur le site desjardins.com/fondation.

PRODUITS & SERVICES

MODULO VISA : CONÇUE POUR CEUX QUI EN VEULENT PLUS!

Vous êtes un jeune travailleur nouvellement propriétaire ? Votre famille est composée d'enfants en bas âge ? Vous avez assurément beaucoup de dépenses à prévoir ! Voici la solution pour financer vos achats à un taux avantageux : la carte Modulo Visa.

- Taux fixe de 10,9 %
- 1 % de récompenses en BONIDOLLARS sur tous les achats courants
- Frais annuels de 50 \$
- Assurance Appareils mobiles
- Assurance voyage de trois jours sans frais

Sa forte rentabilité en fait un produit de premier choix !

**1% de récompenses,
c'est la cerise sur
le p'tit taux**



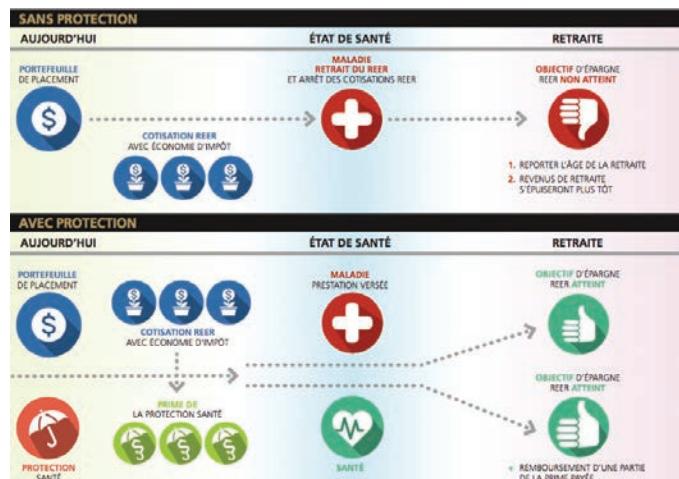
PROTÉGEZ VOTRE RÊVE DE RETRAITE

Passez à l'action dès maintenant !

Vous avez travaillé dur de nombreuses années. Vous souhaitez réaliser des projets qui vous tiennent à cœur et vous aspirez à une belle qualité de vie au moment de la retraite. Pour y arriver, vous investissez et êtes persuadé d'atteindre vos objectifs. Votre assiduité à planifier votre retraite devrait, à elle seule, être gage de succès.

Parfois, la vie réserve des surprises qui peuvent compromettre les buts que l'on s'était fixés : un problème de santé majeur ou le décès prématuré de votre conjoint ou conjointe. Savez-vous qu'un diagnostic de maladie grave pourrait vous obliger à amputer votre épargne-retraite de 20 %, 30 %, ou même 40 %² ?

Desjardins a mis au point l'offre Protection du rêve de retraite qui vous permet d'optimiser votre portefeuille REER et de garantir votre plan de retraite en souscrivant une assurance maladie. Une proposition unique sur le marché, grâce à laquelle vous atteindrez vos objectifs et protégerez vos rêves.



Comment est-ce que ça fonctionne ?

Ainsi, advenant un grave problème de santé, vous :

- n'auriez pas à retirer des montants importants de votre portefeuille REER;
- pourriez payer des soins de santé non couverts par la Régie de l'assurance-maladie du Québec;
- éviteriez les soucis financiers, et pourrez concentrer votre énergie à prendre soin de vous;
- pourriez prendre votre retraite au moment et selon les termes voulus.

Et si vous n'étiez jamais atteint d'une maladie grave ? Vous pourriez être admissible à un remboursement d'environ 95 %³ des primes d'assurance payées.

Expertise et conseils adaptés à votre réalité

Tout le monde n'a pas les mêmes besoins ni les mêmes attentes en ce qui a trait à la croissance et à la protection de ses avoirs. Néanmoins, vous désirez prendre votre retraite à l'âge et aux conditions que vous vous êtes fixés. Votre planificateur financier le comprend.

Rencontrez-le afin qu'il élabore un plan financier personnalisé, si ce n'est déjà fait. Il vous proposera ensuite l'offre combinée qui convient le mieux à votre situation et à vos projets, parmi une gamme complète et performante de produits de placement et d'investissement, de même que des solutions d'assurance vie, santé et invalidité adaptées à votre réalité.

En protégeant votre rêve de retraite, nous vous offrons la tranquillité d'esprit.

2- Ces pourcentages dépendent de l'âge où survient la maladie grave et le montant du portefeuille de retraite qu'il reste à accumuler jusqu'à la retraite. Chaque cas est différent. Le conseiller en caisse et le conseiller en sécurité financière peuvent faire des simulations personnalisées pour chaque membre.

3- Les conditions du contrat d'assurance varient d'une police à l'autre et les caractéristiques sont personnalisées en fonction de chaque situation. Ce pourcentage est à titre indicatif seulement.



Desjardins
Caisse de Saint-Hubert

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT des services caissiers et conseils

- Le centre de services Hector-Martin sera transformé en centre libre-service.
- Les guichets automatiques resteront accessibles ici.
- Le personnel et les services seront relocalisés au siège social de la Caisse ou à son centre de services Bernard-Racicot, d'ici le 12 janvier 2018.



**2400, boul. Gaétan-Boucher
Saint-Hubert**

Situé à 2,2 km du centre de services Hector-Martin



**5040, boul. Gaétan-Boucher
Saint-Hubert**

Situé à 4,1 km du centre de services Hector-Martin

Pour toute question ou tout commentaire
info_caissesthubert@desjardins.com
450 443-0047, poste 7321199



**Épargner chez
Desjardins, c'est aussi
simple que de lire**



**Découvrez 3 options pour
vous faciliter la vie**

- Plan d'action personnalisé en ligne
- Épargne par versements automatiques
- Achat de produits de placement en ligne

Date limite pour cotiser au REER : 1^{er} mars 2018
desjardins.com/cela

Desjardins
Gestion de patrimoine



Un seul numéro de téléphone : 450 443-0047



Siège social
2400, boul. Gaétan-Boucher

Centre de services Bernard-Racicot
5040, boul. Gaétan-Boucher

Centre libre-service
5045, boul. Cousineau

Desjardins
Caisse de Saint-Hubert

www.desjardins.com/caissesthubert

CRÉDITS

Une publication de la Caisse Desjardins de Saint-Hubert

Recherche et rédaction :

Alexandra Basque,
responsable des
communications et
de la vie associative

Josée Martin, directrice
adjointe, direction générale
et communications

Graphisme :

Josée Huneault
Photos : Robert Côté
Impression : Imprimerie Miro
Révision : 100 FAUTES



Point de Caisse est imprimé sur du papier recyclé, 100 % postconsommation,
sans chlore, accrédité Choix environnemental et FSC Recyclé.

ISSN 1911-992